

RÈGLEMENTS DES TIRAGES HEBDOMADAIRES 2022-2023

BILLETS

1. Pour l'année 2022-2023 la Fondation émettra 1200 billets numérotés de 0001 à 1200.
2. Les billets sont offerts aux personnes œuvrant au CISSS des Laurentides – installations de Saint-Jérôme (numéro d'employé obligatoire). Les employés d'OptiLab, du Service informatique, les bénévoles et les retraités du CISSS Laurentides sont aussi admissibles.
3. Pour être admissible, il faut être âgé de 18 ans et plus.
4. Le prix du billet est de 133 \$, l'achat est final et non remboursable.
5. Il n'y a pas de limite du nombre de billets que peut acheter une personne admissible.

MODALITÉS DU PAIEMENT

1. Le billet peut être payé :
 - En un seul versement : en ligne, par chèque, par carte de crédit ou en argent comptant
 - Par prélèvements sur paie (7\$ par période de paie/aux 2 semaines)
*Les employés d'OptiLab, du Service informatique, les bénévoles et les retraités du CISSS des Laurentides ne peuvent pas payer le billet par prélèvements sur paie. Ils vont devoir payer la totalité en argent comptant, par chèque ou en ligne.
2. Les chèques doivent être libellés au nom de la Fondation Hôpital régional Saint-Jérôme.
3. En cas de cessation d'emploi, de congé de maladie, de maternité ou sans solde, le montant impayé sera prélevé en totalité sur la dernière paie.
4. Si les prélèvements sur carte de crédit sont arrêtés pour quelle que raison que ce soit, et l'acheteur du billet ne fournit pas de nouvelles informations de paiement – le billet devient inadmissible au tirage.
5. Aucun reçu d'impôt ne sera émis à l'acheteur du billet, conformément aux règles fiscales.

PRIX ET DATES DES TIRAGES

Dates	Montants
2023-01-10	5 000 \$
2023-01-17	1 000 \$
2023-01-24	1 000 \$
2023-01-31	1 000 \$
2023-02-07	1 000 \$
2023-02-14	1 000 \$
2023-02-21	1 000 \$
2023-02-28	1 000 \$
2023-03-07	1 000 \$
2023-03-14	1 000 \$
2023-03-21	1 000 \$
2023-03-28	1 000 \$

Dates	Montants
2023-04-04	1 000 \$
2023-04-11	1 000 \$
2023-04-18	1 000 \$
2023-04-25	1 000 \$
2023-05-02	1 000 \$
2023-05-09	1 000 \$
2023-05-16	1 000 \$
2023-05-23	1 000 \$
2023-05-30	1 000 \$
2023-06-06	1 000 \$
2023-06-13	1 000 \$
2023-06-20	1 000 \$

Dates	Montants
2023-06-27	1 000 \$
2023-07-04	1 000 \$
2023-07-11	1 000 \$
2023-07-18	1 000 \$
2023-08-08	1 000 \$
2023-08-15	1 000 \$
2023-08-22	1 000 \$
2023-08-29	1 000 \$
2023-09-05	1 000 \$
2023-09-12	1 000 \$
2023-09-19	1 000 \$
2023-09-26	1 000 \$
2023-10-03	5 000 \$
TOTAL	45 000 \$

1. Les tirages auront lieu aux dates et aux heures mentionnées dans l'Annexe 1.
2. Les personnes gagnantes seront contactées par téléphone, par courriel et annoncées sur notre page Facebook. Toute personne qui réclame un prix consent à ce que son nom et sa photographie puissent être utilisés à des fins publicitaires sans contrepartie financière. Pour réclamer leur prix, les gagnants devront envoyer un spécimen de chèque à l'adresse courriel de la Fondation, au plus tard, jusqu'au 10 janvier 2023.
3. Le billet gagnant de chaque tirage demeure admissible aux tirages subséquents.